

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 30 mai 2008)

Hamadoun Touré(Porte-parole ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à cette conférence de presse qui sera animée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y J Choi. Il va faire une petite introduction avant de répondre à vos questions. Il pourra prendre les questions aussi bien français qu'en anglais. Merci Monsieur le Représentant spécial, je vous donne la parole sans plus tarder.

Y J Choi (Représentant spécial) :Merci Hamadoun. La pluie a cessé de tomber. Mesdames et Messieurs, merci de votre présence à cette conférence de presse. Aujourd'hui, je voudrais parler du rapport publié par Save the Children UK le 27 mai 2008, particulièrement des articles de presse choquants consacrés aux Casques bleus de l'ONUCI à la suite de la publication de ce rapport. Mon intervention tournera autour de quatre points.

- Un: les faits concernant cette affaire
- Deux: les mesures prises par l'ONUCI
- Trois: qu'aurait-on pu faire de plus?
- Quatre: que faut-il faire?

1- Un, les faits concernant cette affaire

Il y a trois jours, le mardi 27 mai 2008, la BBC a diffusé une information sur la base d'un rapport de Save the Children UK indiquant qu'il y a environ un an, une jeune fille ivoirienne de 12 ans a été violée par 10 Casques bleus. Ainsi, l'ONUCI et le reste du monde ont appris cette nouvelle de la part de la BBC et de Save the Children UK environ un an après cet événement. Il y a des allégations selon lesquelles la victime aurait tenté d'approcher le bataillon l'année dernière. Au moment où nous parlons, nous n'avons pas de preuve à ce sujet. Notre enquête se penchera également sur cet aspect d'une façon très sérieuse. Voilà les éléments dont je dispose pour l'instant sur cette affaire.

2- Deux, mesures prises par l'ONUCI

Dès que nous avons pris connaissance du rapport, l'ONUCI a immédiatement saisi le Bureau des Services de Contrôle Interne, le bras armé des Nations Unies en matière d'enquête, pour qu'il se penche d'une manière approfondie sur cette affaire grave. Dès que l'enquête sera terminée, les Nations Unies en rendront publics les résultats. Nous tous à l'ONUCI prenons cette affaire très au sérieux. Notre rôle en Côte d'Ivoire est de protéger les populations, en particulier les femmes et les enfants. L'ONUCI fait et continuera de faire tout ce qui est possible pour prévenir et chercher des solutions à chaque cas d'exploitation et d'abus sexuels.

3- Trois, qu'aurait-on pu faire de plus?

Il y a seulement trois jours que cette affaire a été portée à notre connaissance. En plus de la mobilisation du Bureau des Services de Contrôle Interne, l'ONUSCI est prête à redoubler d'efforts dans son travail de sensibilisation en vue de former toutes ses composantes à la politique de Tolérance Zéro des Nations Unies en la matière. L'ONU n'est pas un Etat souverain. Elle ne dispose donc ni de sa propre armée ni de ses propres ressources financières. En revanche, elle jouit d'un capital unique: son autorité morale. L'ONU ne saurait se permettre d'être prise dans la tourmente de cas d'exploitation et d'abus sexuels. Cela risquerait de porter un coup aux fondements mêmes de son autorité morale.

Un facteur crucial dans cette affaire, c'est la responsabilité. Tous ensemble, nous devons corroborer les faits, et si les preuves existent, traduire les coupables devant la justice et, de ce fait, créer une force dissuasive pour l'avenir. A ce propos, l'ONUSCI regrette d'avoir seulement appris l'incident presque un an après qu'il a déjà eu lieu. L'aurions-nous appris plus tôt, une enquête aurait été diligentée en temps opportun, les présumés coupables auraient pu être arrêtés et justice aurait pu être rendue à la fille ainsi qu'à sa famille. En raison du principe de rotation des troupes, les soldats qui auraient été impliqués dans cette affaire devraient être rentrés chez eux. Alors que faut-il faire?

4- Quatre, que faut-il faire?

Je voudrais souligner que dans le cadre de sa stratégie de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, l'ONUSCI s'est employée à mettre sur pied un réseau avec les communautés locales et les ONG aussi bien nationales qu'internationales. Save the Children UK est au nombre de ces organisations que l'ONUSCI a rencontrées en maintes occasions au cours des douze derniers mois pour renforcer les relations de coopération, d'estime et de respect.

Save the Children UK suggère la création d'un organe de surveillance international. Cette idée mérite certainement d'être examinée, mais je voudrais fortement plaider pour la mise sur pied d'un mécanisme de responsabilité.

Comme vous le savez, l'ONU a déjà bien accueilli la publication du rapport de Save the Children UK. Il va sans dire que pour l'ONUSCI, des améliorations sont toujours possibles en matière de formation et de sensibilisation. Nous devons continuer de faire encore de notre mieux. Cela dit, nous ne devrions jamais nous trouver dans une position d'être soupçonnés d'inaction, de complicité ou d'irresponsabilité. Je ne saurais couvrir ceux qui compromettent la précieuse autorité morale de l'ONUSCI en se livrant à des crimes horribles. Ils ne méritent pas protection car ils ont déjà trahi la confiance et l'amitié de leurs collègues, et surtout celles des Ivoiriens; aussi ai-je le devoir et la responsabilité de protéger l'honneur de tous les autres Casques bleus dont je demeure reconnaissant du dévouement à la cause de l'ONUSCI, qui est de servir le peuple ivoirien. Je vous remercie de votre attention.

HT : Merci monsieur le Représentant spécial. Nous allons ouvrir la session des questions réponses. Je vous prie de vous identifier en indiquant votre nom et l'organe que vous représentez.

Alexis Tannoh (Le Jour Plus) : *Je voudrais savoir monsieur le Représentant spécial si, en menant ces enquêtes, Save the Children a consulté vos services ?*

YJC : Je ne sais pas. Il faut poser cette question à Save the Children. Comme je vous l'ai dit dans mon introduction, nous n'avons jamais été contactés sur cette affaire par Save the Children UK. On a appris la nouvelle il y a trois jours à travers la BBC.

Paulin Zobo (Fraternité Matin): *Ce matin j'ai suivi sur ONUCI FM l'intervention d'un responsable de la mission en charge de ces questions. J'ai cru entendre que les faits semblent avérés au regard du rapport. Seulement, il a déploré que vous n'avez pas été informés alors que cela s'est passé il y a un an. Ensuite, il a expliqué que l'ONUCI a été approchée au moment de mener une enquête sur le terrain. Le contenu du rapport ne lui a pas été communiqué et ce n'est qu'un an après que l'ONUCI apprend cela par surprise. Et j'ai aussi entendu que cela se serait passé à Duékoué. Je voudrais donc savoir si depuis trois jours que vous êtes informés est-ce que vous avez saisi vos représentants humanitaires, les Casques bleus qui sont à Duékoué pour vous informer de la réalité des faits. Je vous remercie.*

YJC : Je crois que vous avez entendu les paroles de notre chef de l'Unité de Conduite et Discipline. Il a accordé une interview à ONUCI FM. L'accent est mis, et c'est notre principe, sur les moyens de prévenir une telle affaire dans l'avenir et également comment faire la lumière sur cette affaire. Ce n'est pas le fait que nous ayons été informés un an après. C'est une chose à part. L'accent est surtout mis sur les moyens de trouver la vérité et de prévenir afin que dans l'avenir une telle affaire ne puisse se produire dans ce pays. Concernant ce que nous allons faire, nous avons saisi depuis trois jours le Bureau des Services de Contrôle Interne, notre organe d'investigation et nous allons travailler avec lui sur cette affaire de façon assez approfondie et sérieuse. Il y a trois jours qu'on a appris cette nouvelle.

John James (BBC Correspondent): *A similar question but in English. Are you disappointed with the reaction initially of the UN battalion when the accusations were first brought to the UN about a year ago. Are you disappointed with the response that was given at that time?*

YJC: Sorry I don't understand the question, are you saying that this news was brought to our battalion one year ago?

John James (BBC Correspondent): *Yes.*

YJC: Well as I said in my introduction, there was an allegation that the victim may have approached the battalion one year ago but we don't have any evidence on this allegation. That's all I can say to you.

John James (BBC Correspondent): **And a follow up question on what you were saying earlier in French. You say you were disappointed that Save the Children did not approach the high level staff of ONUCI for around a year. You are disappointed that they kept this information back.**

YJC: No I said; please keep the wording as I phrased it. I said it might have been better if Save the Children UK had informed us in the course of our multiple contacts last year with them. It might have permitted us to investigate appropriately without losing time. It might have been better, that is all I wanted to say to you.

Lucie Attikpa Tétégan (ONU CI FM): ***l'ONU CI et les Nations Unies forment leur personnel autant civil que militaire pour prévenir justement ce genre de situations. Mais comme on le dit souvent, un seul poisson pourri dans un panier et tout le reste pourrit. Ainsi donc c'est vrai, les Nations Unies ont été stigmatisées dans ce rapport, mais également les Ongs et les organismes humanitaires. Est-ce qu'il y a une collaboration entre les Nations Unies et ces ONGs pour éviter ce genre de situations et pour que la lutte soit efficace. ? Ma deuxième question : Save The Children a prévu un mécanisme d'observation et vous venez de proposer un mécanisme de responsabilité. Comment voyez-vous ce mécanisme de responsabilité ?***

YJC. : Vous posez au moins trois questions !!!! Tout d'abord, un poisson pourri dans un panier, pourrit tous les autres poissons. C'est vrai, quand il s'agit de l'opinion publique internationale, il y a une tendance qu'une personne qui fait une bêtise peut donner lieu à faie croire que tout le monde fait la même chose. Notre devoir est que parmi les autres poissons qui ne sont pas pourris, qu'on puisse identifier le poisson pourri et le jeter hors du panier. C'est ce que je suggère et ceci est lié à votre question de la responsabilité. Donc, si nous ne mettons pas sur pied un mécanisme de responsabilité, cela va créer des spéculations sur notre inaction ou complicité et même notre irresponsabilité. Donc le mécanisme de responsabilité pourra permettre d'identifier le poisson pourri et de le jeter en hors du panier. Pour la seconde question, concernant la coopération avec les ONGs, nous avons déjà mis sur pied un mécanisme de coopération avec notre agence humanitaire, les droits de l' homme. Nous avons des réunions régulières au cours de l'année. Et les échanges d'informations sont très utiles et la coopération est satisfaisante.

Frederic Jeammes (AFP) : ***Je voudrais revenir sur les faits et la chronologie parce que vous dites que vous l'avez appris il y a trois jours. Donc, il y a trois jours que vous avez contacté le Bureau des services du contrôle interne mais en revanche vous dites que la jeune fille ou sa famille aurait approché le bataillon concerné il y a un an. C'est l'organisation Save The Children qui le dit ou bien c'est vous qui le dites maintenant que vous le savez par vos services en interne que la famille aurait approché le bataillon. Ça c'est le premier point. Le second point***

porte sur le mécanisme de responsabilité pour lequel vous plaidez. Pouvez-vous nous dire en quoi cela consisterait ?

YJC : Le second volet de votre question qui est au cœur de mon intervention aujourd'hui, je plaide fortement pour qu'un mécanisme de responsabilité soit rapidement mis sur pied parce sans cela, nous serons toujours blâmés pour inaction, complicité et irresponsabilité. Et je n'aime pas du tout cela parce que cela va pourrir l'atmosphère au sein de la majorité des Casques bleus qui travaillent avec enthousiasme et dévouement et il faut absolument le mettre sur pied. Et sur l'idée de la façon de procéder, je vous avoue que je n'en ai aucune idée mais je sens absolument que si on ne le met pas en place, on va avoir des problèmes. Je ne vois pas comment on peut identifier ce poisson pourri pour le mettre hors du panier afin de sauvegarder la réputation de la majorité des poissons qui sont dévoués à la cause des Nations Unies. Votre premier point c'est que, à l'ONUCI à Abidjan, tout le monde, tous mes collègues ont été surpris et choqués il y a trois jours par cette nouvelle. Au cours des débats internes, nous recevons de nouvelles allégations ici et là. L'une d'elle c'est qu'on nous dit, ce n'est pas nous qui l'avons trouvé, la victime aurait essayé de contacter le bataillon sur place. C'est tout ce que nous avons entendu et que je partage avec vous, sans rien cacher de toutes les informations dont nous disposons en ce moment.

Ahoussi Pothin (ONUCI FM) : M le Représentant spécial, vous avez articulé votre intervention autour de quatre points. Vous avez indiqué tantôt les faits, les mesures, qu'aurait-on pu faire de plus et que peut-on faire?. Au troisième point vous indiquiez, que l'on va mettre l'accent au niveau de l'ONUCI sur la sensibilisation en interne. Mais face à ce fait, ne pensez-vous pas aussi qu'il serait important de faire une sensibilisation en externe afin que les populations aussi sachent et aient le même niveau d'information en ce qui concerne par exemple la Tolérance Zéro pour qu'elle puisse aussi se préserver. Ça c'est le premier point. Le second point, je voudrais savoir si vous avez maintenant reçu une copie du rapport ? Si tel est le cas, est-ce que ce fait est le seul qui est reproché aux Casques bleus ou est-ce parce que c'est le cas le plus grave qu'on en parle le plus ?

YJC : Merci de votre excellente question. Pour le premier point, nous avons établi des affiches qui ont été distribuées sur tout le territoire ivoirien. Il y figure un numéro de téléphone où l'on peut dénoncer tout ce qui est abus sexuel ou offense très grave contre les Ivoiriens. Mais vous avez raison. Nous devons faire mieux. Nous devons communiquer un peu plus à travers ONUCI FM, distribuer davantage de ces brochures à travers le pays et nous allons le faire. Pour les autres cas, depuis 2005, nous avons reçu environ huit cas par an. On a fait des investigations et on a pris pour la plupart des cas, des mesures assez sévères, assez responsables contre les auteurs et nous voulons réduire le taux de huit incidents par an (c'est trop élevé). On va le faire à travers une sensibilisation, à travers des investigations mieux diligentées afin de réduire ce chiffre de huit à zéro. Zéro Tolérance.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : On se souvient qu'en 2007 déjà il y avait eu des allégations du même genre à Bouaké. Certainement que vous n'étiez pas encore là, concernant un contingent marocain. Et une enquête a même été menée et à ce jour on n'a toujours pas de suite. Est-ce que cela n'encourage pas d'autres éléments à suivre la mauvaise voie ? Dans le cas contraire, s'ils sont innocents pourquoi ne pas le dire officiellement ?

YJC : Merci d'avoir soulevé ce cas important de juin 2007 où nous avons ce même type d'informations sur des violations sexuelles sur un bataillon qui était basé à Bouaké. On a immédiatement publié cette affaire et on a saisi le Bureau des Services du contrôle interne (OIOS), notre cellule chargée des enquêtes et on a contacté le bataillon concerné. On a mené les enquêtes conjointement et j'ai reçu d'ailleurs la délégation de ce pays et le résultat provisoire des investigations a été conclu il y a quelques mois et les deux résultats ont été identiques. Mais je partage entièrement votre avis pour dire que c'est trop lent mais les explications qui nous ont été données, c'est qu'il faut inculper les coupables avec des preuves solides. On est entrain de tester l'ADN parce qu'il s'agit de relations entre parents et enfants. On est donc à ce stade et on espère pouvoir partager avec vous le résultat définitif dans un proche avenir.

John James (BBC Correspondent): Two questions similar to ones we have already said in French, firstly could you say in English your plea for this responsibility system for the future and also similar to this question; the concern often is that we are promised a report and then we don't see one or it takes a long time to come. Have we seen a report yet on the Bouake case made public or when are we likely to see a report made public on this particular case?

YJC: On your second question on the affair in Bouake, we are at the last stage of the investigations which is the forensic stage, verifying the DNA connection between the alleged parents and the children and I think this is the last step and I hope we will soon be able to share with you the definitive results on the Bouake affair. I assure you that we are now at the DNA stage. The accountability problem, personally I came here to serve the Ivorian people. I'm 60 years old, I did not come here to have a good time, so I'm here to serve the Ivorian people and it is outrageous to have some of our people commit these unspeakable crimes and to read and listen to this shocking news on radio and in newspapers this is very very discouraging. But I don't want to stay in a state of discouragement. I want to fight and I think that the allegory of a basket of fish is a very good one there may be one two three or a number of rotten fish in our basket, in our ONUCI basket but I'm sure that the overwhelming majority of our colleagues are committed as much as I am to the cause of ONUCI, which is to serve the Ivorian people. So without a system of accountability you cannot tell the outside world that we are not accomplices or we will never do a cover-up job, we will never condone unaccountability without this mechanism of accountability. But this is lacking unfortunately, so this is my agony and this is my appeal to you, the journalists, to scholars, to individual countries, to NGOs to say please let us study together how to put in place this mechanism of accountability then that will save everybody. Because the small number of

people who are not very wise, neither acceptable, if they commit these unacceptable crimes, they must be identified and brought to justice and justice must be done for the families and the victims. On top of that, if we have this mechanism of accountability, and all the people know that the culprits would be brought to justice, then this will form a formidable force of dissuasion for others in the future. And that is why I'm appealing for a mechanism of accountability for those unacceptable crimes, so let's ponder over this issue let's agonize over this issue, let's chew over this issue and try to find a solution.

Frédéric Jeammes (AFP) : Par rapport à l'information que vous avez donnée tout à l'heure le chiffre de huit cas par an, ces cas sont-ils des allégations qui n'ont pas toutes donné lieu à des sanctions ou bien ce son huit cas avérés qui ont donné lieu à des sanctions et quel genre de sanctions est-ce ? Est-ce que c'est une sanction comme un retour dans le pays d'origine ou bien il y a eu des poursuites pénales en Côte d'Ivoire parce que j'imagine que les faits commis sur le territoire ivoirien doivent être jugés par la justice ivoirienne.

YJC : Ce ne sont pas des allégations, ce sont des informations sur la base desquelles nous avons mené des enquêtes. A peu près huit enquêtes par an en moyenne. Nous avons eu le concours du pays hôte, des pays contributeurs de troupes et nous avons des résultats à l'image de la sévérité des cas. Ces huit cas par an ne sont pas des allégations nous avons fait des investigations sur ces cas. Les résultats sont variés en fonction de la gravité et du niveau du crime. Il y a des cas où les Casques bleus ont été interdits à jamais de servir les Nations Unies et il y a des cas où ils ont été renvoyés dans leur pays d'origine où ils ont été emprisonnés, certains sont même interdits de voyager. Et nous avons eu aussi le concours du Gouvernement ivoirien. Les huit cas sont avérés.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Excusez-moi, j'ai une question qui n'est pas liée au phénomène actuel, si vous permettez. Vous êtes informé que la Guinée connaît des troubles en ce moment. Vous savez que c'est un pays qui est frontalier de la Côte d'Ivoire, par l'Ouest, alors je voudrais savoir quel est votre sentiment par rapport à l'instabilité dans cette zone et les mesures qui sont prises pour ne pas que la situation dégénère et ramène encore une situation d'insécurité dans le pays. Je vous remercie.

YJC : Je vous invite à prendre un café pour discuter de cette affaire en privé parce que je ne suis pas autorisé à parler de ce qui se passe en dehors de la Côte d'Ivoire. Mais tout ce que je peux dire, c'est que la Côte d'Ivoire, parmi les huit pays de l'Uemoa, représente 40% de l'économie. Donc, ce que nous faisons ici, en Côte d'Ivoire est très important parce que cela va assurer non seulement la stabilité du pays mais aussi de toute la région ouest-africaine. C'est la vision que nous avons ici. Merci beaucoup.